

# L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 372 DU JEUDI 20 MARS 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Opinion

## L'exception de la transition made in Guinea

(Thomas Morgan MAMY)



Edito à vue d'Aigle

## Sale temps pour les grands partis

Le RPG Arc-en-ciel, l'UFDG et l'UFR sont incontestablement les trois lourds de la scène politique guinéenne de ces quinze dernières années. Mais par les temps qui courent, force est de constater que ces formations sont en train de traverser des zones de turbulences. Suite à l'évaluation des partis politiques, l'ancien parti au pouvoir (RPG Arc-en-ciel) et le parti de l'ancien Premier ministre Sidya Touré (UFR) ont été suspendus pour une durée de trois mois par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD). Quant à la formation dirigée par Cellou Dalein Diallo (UFDG), elle est placée sous observation pour 45 jours...

L'Etat guinéen condamné par la CEDEAO P.2



RPG Arc-en-ciel P.3



Afrique P.4



Guinée P.6

La colère du RPG après la publication des résultats de l'évaluation des partis politiques.

Injure et diffamation P.4

La CNTG exclut Salifou Camara, secrétaire général de la FSPE de sa centrale.

Ministère de l'Information et de la Communication P.5

Des conseillers et des directeurs nommés par le président Mamadi Doumbouya

Édito à vue d'aigle



Sale temps pour les grands partis

Le RPG Arc-en-ciel, l'UFDG et l'UFR sont incontestablement les trois lourds de la scène politique guinéenne de ces quinze dernières années. Mais par les temps qui courent, force est de constater que ces formations sont en train de traverser des zones de turbulences. Suite à l'évaluation des partis politiques, l'ancien parti au pouvoir (RPG Arc-en-ciel) et le parti de l'ancien Premier ministre Sidya Touré (UFR) ont été suspendus pour une durée de trois mois par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD). Quant à la formation dirigée par Cellou Dalein Diallo (UFDG), elle est placée sous observation pour 45 jours.

Ces trois partis politiques membres des Forces vives de Guinée ont vainement mis la pression sur les autorités de la transition pour le strict respect de l'accord conclu avec la CEDEAO qui prévoyait la fin de la transition le 31 décembre dernier. La suite, on la connaît.

Quand il s'est emparé du pouvoir le 5 septembre 2021, le général Mamadi Doumbouya, l'actuel locataire du palais Mohammed V, a promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes de la base au sommet pour remettre le pouvoir aux civils. Le délai de 24 mois n'a pas pu être tenu.

Nombreux sont ceux qui accusent désormais les tombeurs d'Alpha Condé de vouloir s'éterniser au pouvoir contre la volonté de la majorité des Guinéens. C'est le cas notamment des acteurs politiques regroupés au sein de ces Forces vives de Guinée qui tiennent absolument au respect des engagements pris par le CNRD, en remettant le pouvoir aux civils à l'issue d'élections libres et transparentes. Par contre, pour les partisans et les soutiens inconditionnels du CNRD, les différentes étapes du chronogramme sont plutôt en train d'être exécutées à la satisfaction générale. Ils soutiennent qu'avec l'ancien commandant du Groupement des Forces spéciales, aux commandes du pays, l'espoir est permis pour mener à bien le processus de refondation de l'Etat et de rectification institutionnelle. À les en croire, il ne sert à rien de précipiter la transition en organisant des élections bâclées avec tous les risques que cela comporte. La pertinente question que l'on est tenté de se poser est de savoir si les trois poids lourds de la scène politique guinéenne cités plus haut ne seront pas disqualifiés pour les prochaines élections en Guinée, au grand dam de leurs militants et sympathisants. Et comme si tout cela ne suffisait pas, des mouvements de soutien à une candidature du général Mamadi Doumbouya se multiplient aux quatre coins du pays. Parler donc de sale temps pour les grands partis du pays, il y a un pas que certains ont déjà franchi avec empressement.



**Autorisation** N°299/PR/TPI/K/2018 -  
**Siège :** Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée  
**E-mail :** laigleinfosgn@gmail.com  
**Tél:** (+224) 621 93 53 88  
**Fondateur & Administrateur Général** Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité  
**Tél.** +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53  
**Directeur de Publication:** Amadou Sadjo Diallo  
**Rédacteur en Chef:** Sékou Condé  
**Secrétaire Général de la Rédaction:** Samuel M'Bemba  
**Comité de Rédaction:** Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo  
**Stagiaire:** Mamadou Oury Bah  
**Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:** Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50  
**Imprimeur:** Alseny Camara 628066445  
**Imprimerie:** Imprimerie Lanyi  
**Distribution:** L'Aigle Infos/Maison du Livre  
**Mise en page:** CMP-GAMS 629106363  
**Édité par :** Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)



L'Etat guinéen condamné par la CEDEAO

L'avocat du FNDC parle d'un honneur qui a été lavé

**Coup de tonnerre.** La cour de justice de la CEDEAO vient de reconnaître l'Etat guinéen coupable de violation exercée contre des activistes du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC). Des faits qui remontent depuis 2019 quand le régime déchu avait entamé son projet de troisième, un projet contre lequel, Abdourahamane, Fonikè Mengué, Sékou Koundouno et tant d'autres étaient farouchement opposés. Dans cet entretien accordé à votre hebdomadaire, Me Pépé Antoine Lama salue la condamnation de l'État guinéen par la Cour de justice de la CEDEAO dans l'affaire qui l'oppose au Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) où il devrait payer cinq millions de CFA à chacun de ces membres.



**L'Aigleinfos :** Comment avez-vous accueilli cette décision de la CEDEAO en tant que l'un des Avocats des membres du FNDC ?

**Me Pépé Antoine Lama :** C'est un sentiment de satisfaction, du fait que cette décision soit intervenue cinq ans après. Il faut quand même avoir le courage de reconnaître que c'est le mérite des acteurs du Front National pour la Défense de la Constitution qui vient d'être valorisé par cet arrêt. Ce n'est pas le montant alloué ni le temps pris mais la réhabilitation de la lutte contre un régime despote qui a voulu à tout prix imposer un troisième mandat, c'est ce qui importe.

**L'Aigleinfos :** Cette décision tombe à un moment où plusieurs autres décisions sont en instance pour des faits de dénonciation. Peut-on parler d'espoir pour ceux-ci ?

**Me Pépé Antoine Lama :** Il faut toujours avoir confiance en la justice. Quel que soit le temps mis, la justice finit toujours par triompher. Je pense que les défenseurs des droits de l'homme ne doivent pas se décourager, il ne faut pas être pessimiste. Pour nous, nous avons espéré, persévéré et voilà cinq ans après nous pouvons dire que la lutte a été honorée par cet arrêt.

**L'Aigleinfos :** Comment se fera la répartition de ce montant entre ces victimes ?

**Me Pépé Antoine Lama :** C'est cinq millions de CFA par victime. Mais croyez-moi, ce n'est pas le montant qui préoccupe mes

clients, ils sont satisfaits d'abord moralement par cet arrêt. Ce sont des personnes qui avaient été arrêtées arbitrairement ici comme des voyous, jugées et condamnées injustement. Leur honneur et considération viennent d'être rehaussées et cela est plus grand que l'argent.

**L'Aigleinfos :** Quand vous avez décidé de porter cette affaire devant la cour de justice de la CEDEAO, est-ce que cela signifie que les voies de recours internes étaient épuisées ?

**Me Pépé Antoine Lama :** Pas du tout. La cour de justice de la CEDEAO a la particularité d'être saisie sans avoir épuisé les recours internes. Souvenez-vous à l'époque quand nos clients ont été condamnés, c'est en appel que leur remise en liberté a été ordonnée. Et depuis là, on a plus parlé de cette procédure.

**L'Aigleinfos :** L'Etat est une continuité, le dit-on souvent. Mais quand on prend l'affaire du massacre de Zogota, l'Etat a été condamné là également mais les réparations traînent de ce côté. Pourquoi vous nourrissez de l'espoir ?

**Me Pépé Antoine Lama :** C'est vrai que l'arrêt dont ces victimes ont bénéficié n'a pas encore été exécuté mais je fonde espoir qu'il le sera d'un moment à l'autre parce qu'il y a de cela une année la Guinée a exécuté un arrêt en faveur d'une femme dont je me réserve de dire le nom. Celle-là avait passé douze ans en détention préventive.

**L'Aigleinfos :** Ce verdict in-

tervient à un moment où plusieurs activistes sont portés disparus, d'autres en prison. Qu'en dites-vous ?

**Me Pépé Antoine Lama :** Je pense qu'il faut tirer les leçons du passé et avoir à l'idée que les hommes passent mais les institutions restent. Il faut faire en sorte que les droits humains soient respectés, les bavures policières s'arrêtent.

**L'Aigleinfos :** Est-ce que vous avez déjà entamé des démarches auprès de l'Agent judiciaire pour entrer en possession de ce montant ?

**Me Pépé Antoine Lama :** Pour le moment nous n'avons reçu notification formelle de la décision, nous avons juste le prononcé à travers une audience virtuelle dont le lien nous a été envoyé. Mais nous allons notifier la décision à l'Etat et l'observer.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Maître Pépé Antoine Lama, l'un des Conseils de ces membres du FNDC !

**Me Pépé Antoine Lama :** C'est à moi de vous remercier !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Lisez le journal numérique sur le site

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Kéfina Diakité

Opinion

L'exception de la transition made in Guinea

Qui l'eût cru au demeurant d'une matinée tonitruante du 05 septembre 2021. Bien avant ça et après, s'en suivra la cadence des bruits de bottes depuis le palais de Koulouba à Bamako en passant par le Niger pour finir au fond du Boulevard Moammar Kaddafi qui abrite le palais de Kossyam à Ouagadougou. Là-bas, un certain Ibrahim Traoré, né le 14 mars 1988 à Kéra était lui aussi à la manœuvre.



Cette révolution francophile était ni une émeute, ni une mutinerie, ni une sédition mais plutôt une insurrection militaro sociétale afin de déposer les pseudos monarques dans la douceur.

Peu de temps après, le 30 août 2023, c'est Brice Oligui Clotaire Nguema, chef de la garde présidentielle qui met l'héritier de la dynastie Bongo aux arrêts, dans un contexte de contestation des résultats de l'élection présidentielle et de tensions politiques au Gabon. En reconnaissance de sa bravoure, ses pairs le désignèrent président de la Transition gabonaise.

Cinq pays en transition militaire mais qui n'ont malheureusement pas le même passé et n'ont pas vécu les mêmes misères.

La transition guinéenne part de zéro émergence, un constat amer qui n'aurait pas dû être une réalité au regard de tous les potentiels

agricoles, maritimes et miniers, j'en passe. Je n'ai jamais ressenti quelque chose d'aussi sûr que l'espoir qui vient avec le fait de savoir que la Guinée est à nos jours celle que j'ai rêvé qu'elle soit dans le concert des nations. Malgré mon unique repas journalier souvent incertain, je bénéficie de la caution morale du palais.

Le CNRD se trouve dans une course effrénée à cause des défis multiples à relever, il a affaire à une ressource humaine souvent capricieuse donc difficile à plier. L'éducation civique a pris un coup, les cris et les injures publics sont légitimes par endroits, le français en tant que langue de travail et de communication officielle est en train d'être remise en cause au détriment de Assalamalekou. Le général Doumbouya se bat à refonder un pays laissé en lambeaux par laxisme des prédateurs peu orthodoxes et arrogants qui ont tout

détruit.

En 2020, j'ai mis 5 heures de route Conakry- Kindia pour une distance de 120 km. Le CNRD a réduit à 1h50. Ma motivation part de ces considérations justifiables.

Est-ce que quelqu'un peut m'expliquer comment une route nationale d'une telle importance peut être classée au dernier souci d'une gouvernance qui a perduré 11 ans? La construction de trois échangeurs en trois ans atteste mes propos (les échangeurs de Bambéto, de Km36 et celui de Kagbelen dit Paul Kagame) sans compter des milliers de km de routes remises en état utilitaire qui sont de facto une source supplémentaire de fierté pour nous tous.

Les quatre autres pays en transition militaire ont au moins hérité des caniveaux d'eaux de ruissellement mais nous non.

La grande pluie c'est pour bientôt, notre calvaire s'annonce à grand pas, Général Mamadi Doumbouya veni, vidi, vici «je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu, disait le Général Jules César; tu bouges pas, tu restes. Mon grand-père, mon père, mes enfants, ma communauté et mon pays te réclament: tu pars nulle part, tu restes.

J'aurais mieux écrit si j'avais été à l'école, pardonnez-moi pour ce qui n'a pas été dit.

Libre opinion  
Thomas Morgan Mamy  
Tél 629 89 27 58 WhatsApp 623 19 49 16

Côte d'Ivoire  
Le PPA-CI demande l'inscription de Laurent Gbagbo sur la liste électorale

En Côte d'Ivoire, au lendemain de l'affichage de la liste provisoire des électeurs par la Commission électorale indépendante (CEI), le Parti des peuples africains de Côte d'Ivoire (PPA-CI), exige l'inscription de son leader, Laurent Gbagbo sur la liste. Privé de ses droits civiques, l'ancien président ivoirien a été désigné candidat à la présidentielle par son parti, le 10 mai 2024. Face à la presse mardi 18 mars, son parti a relevé une série de dysfonctionnements dans le processus électoral.



Le Parti des peuples africains de Côte d'Ivoire (PPA-CI) émet des doutes sur la crédibilité de la liste provisoire des électeurs. Ce parti relève en effet, plusieurs irrégularités.

« Elle contient des électeurs fictifs. Elle contient des personnes décédées. Elle contient des milliers d'usurpateurs d'identité. Nous allons déposer des réclamations massives pour exiger la radiation des électeurs fictifs et des fraudeurs », estime le professeur Sébastien Dano Djédjé, le président exécutif du parti.

Laurent Gbagbo, absent de la liste L'autre point de discorde, c'est l'absence du nom de Laurent Gbagbo sur la liste. L'ancien président a été radié de la liste électorale, suite à une condamnation par la justice ivoirienne. Son parti dit avoir adressé deux lettres l'an dernier pour ouvrir un dialogue avec le gouvernement, mais en vain.

À quelques mois de la présidentielle, les cadres du PPA-CI sont fermes sur un point : Laurent Gbagbo est tout de même leur candidat. « Nous allons exiger l'inscription du président Laurent Gbagbo sur la liste électorale. Mais nous ne sommes pas dupes. Nous savons que malgré ce travail acharné, la CEI (Commission électorale indépendante) laissera perdurer ces irrégularités, car elle arrange un camp. Mais nous le disons avec force : nous ne nous laisserons pas voler cette élection », poursuit le professeur Sébastien Dano Djédjé. Deux autres personnalités de vie politique ivoirienne ne figurent pas sur la liste provisoire, en raison de condamnations par la justice, il s'agit de Charles Blé Goudé, le leader du Cojep, et de l'ancien Premier ministre, Guillaume Soro, qui vit en exil.

RFI

INTERVIEW

RPG Arc-en-ciel

Les frustrés du parti exigent la tenue d'un congrès

Le classement obtenu par le RPG ARC-EN-CIEL à l'issue de la présentation des résultats définitifs de l'évaluation des partis politiques n'est pas du goût des militants du parti. Le groupe des frustrés de l'ancien parti au pouvoir exige l'organisation d'un congrès pour permettre au parti d'exister à défaut, il demande le départ de la direction nationale du RPG qui selon ces jeunes, constitue le problème auquel le parti est confronté. Ibrahim 4 Doumbouya, coordinateur national des frustrés du RPG l'a dit dans un entretien accordé à votre quotidien.



L'Aigleinfos : Le RPG a été classé sur la liste des 28 partis suspendus par le MATD. Comment réagissez-vous à ce classement ?

Ibrahim 4 Doumbouya : Cette décision nous a franchement outrés, de voir ce grand parti en train de mourir à petit feu parce voir le parti qui a trente ans d'existence et qui a géré ce pays pendant onze ans est mal en point, c'est quelque

chose qui indignent tous mes militants.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous avez imaginé un jour que ce parti dont vous êtes membres pouvait se retrouver dans une telle situation après avoir dirigé ce pays pendant plus d'une décennie sans partage ?

Ibrahim 4 Doumbouya : C'était prévisible parce qu'on avait signalé

tous ces points : le sédentarisme dans les fonctions, le renouvellement des instances du parti mais on n'a pas été entendu mais aujourd'hui le résultat est là. On ne s'en réjouit pas mais nous pouvons dire c'était prévisible sauf que nous avons pas été écoutés.

L'Aigleinfos : Vous craignez une éventuelle dissolution du parti si toutefois les responsables ne se soumettent pas à la décision des autorités ?

Ibrahim 4 Doumbouya : Le RPG ne disparaîtra pas parce que nous sommes des militants très engagés et nous sommes prêts à toutes les éventualités. Mais ceux qui constituent aujourd'hui un handicap pour le parti, seront purement et simplement écartés.

L'Aigleinfos : Est-ce que pour vous c'est la direction nationale du parti qui dirige les affaires courantes qui est le véritable problème ?

Ibrahim 4 Doumbouya : Nous les militants et jeunes du parti, nous pensons que ceux qui nous dirigent aujourd'hui ne nous représentent pas. On n'a pas besoin de les changer mais ils refusent. Nous aussi, nous allons nous constituer en un groupe de dissidents pour dire d'organiser le congrès à défaut, nous allons organiser notre propre congrès.

L'Aigleinfos : Comment prétendez-vous organiser un congrès à partir du moment où vous ne prenez pas part aux instances de prises de décisions et même aux réunions politiques ?

Ibrahim 4 Doumbouya : Quand on parle d'un parti, ce sont les militants. Nous allons organiser des manifestations à l'intérieur du pays pour demander le départ de ceux-là qui nous dirigent.

L'Aigleinfos : Qui seront vos candidats puisque vous ne voulez plus le bureau politique national qui est là ?

Ibrahim 4 Doumbouya : Le RPG a beaucoup de cadres, et je crois que le président Alpha Condé a fait son temps, l'âge aussi est là. Il doit comprendre que son temps est révolu et il doit accepter le poste de présidence d'honneur du parti. Nous avons beaucoup de jeunes dynamiques : Docteur Ibrahim Kaba, Lansana Komara, Kiridi Bangoura et plein d'autres.

L'Aigleinfos : Alpha Condé, vous le savez, a qualifié les résultats du MATD de non évènement. Ne pensez-vous pas qu'il n'est pas prêt à céder sa place à quiconque ?

Ibrahim 4 Doumbouya : Le président Alpha Condé est en train de prendre des positions belliqueuses au lieu de faire des négociations que c'est un non évènement. Nous pensons qu'il faut mettre dans les règles que de tenir discours de la sorte. Ce qu'il dit ne tient qu'à lui.

L'Aigleinfos : Avec tout ce que traverse le RPG, qu'est-ce que vous demandez aujourd'hui à la jeunesse du RPG ?

Ibrahim 4 Doumbouya : Nous demandons à la jeunesse d'être sereine, courageuse mais de se battre pour garder ce grand bijou qui est le RPG. Qu'on se constitue en un bloc pour sauver le RPG, et cela peut être fait lorsque nous décidons de prendre notre destin en mains.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Ibrahim 4 DOUMBOUYA, Coordinateur national des frustrés du RPG ARC-EN-CIEL !

Ibrahim 4 Doumbouya : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Injure et diffamation

## La CNTG exclut Salifou Camara, secrétaire général de la FSPE de sa centrale.

*A travers une déclaration lue à la Bourse du Travail, la Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée (CNTG) a acté l'exclusion de Salifou Camara, secrétaire général de la Fédération Syndicale Professionnelle de l'Éducation (FSPE). Le Secrétaire Général de cette centrale syndicale, Amadou Diallo accuse ce dernier, de proférer des injures à son encontre. Toutefois selon lui, la FSPE reste affiliée à la CNTG.*



« Ce n'est pas la FSPE qui est sanctionnée, mais deux individus. Ce sont désormais de simples citoyens, dénués de toute affiliation syndicale », a-t-il précisé.

Depuis quelques années, la CNTG enregistre des tentatives de déstabilisation par certains de ses membres parlant au nom de leurs structures, visant à affaiblir notre institution sur l'échiquier syndical national et international devant ses partenaires sociaux.

Dans cet élan, notre 18ème Congrès a connu injures et calomnies pour tenter d'inverser la tendance électorale du Secrétaire général Elhadj Ahmadou DIALLO. Comme toujours, des élections apaisées sont difficiles à obtenir dans un contexte de propagande, de contrevérité et de haines.

En dépit de tous ces comportements, le camarade a toujours été associé à toutes les activités syndicales de la CNTG.

Fidèle à sa vision démocratique, le congrès de la CNTG s'est tenu dans les conditions prévues par ses textes.

Depuis ce jour, le Secrétariat Exécutif et son Bureau Confédéral ont régulièrement subi des attaques, d'injures, de calomnies et de conspirations de la part du camarade Salifou CAMARA.

Sur la Légitimité de la Décision du Bureau Confédéral :

La décision de qualification et de sanction découle des statuts et règlement de la CNTG en ses articles 33, 52 et 53 ; qui disposent ce qui suit :

Article 33 : Quand un membre enfreint aux textes juridiques et aux principes démocratiques, l'organisation syndicale a le devoir de l'éduquer. Dans les cas graves, des sanctions peuvent être infligées au coupable conformément aux dispositions du règlement intérieur.

Article 52 : Les Infractions aux décisions du Congrès, du Conseil Confédéral syndical national par les organisations syndicales et leurs membres, seront sanctionnés par le bureau confédéral ou les structures concernées de la CNTG, conformément aux dispositions prévues par les textes juridiques de l'organisation (la CNTG). Les Sanctions prévues sont :

- L'avertissement
- Le Blâme,
- La Suspension,
- L'Exclusion.

Article 53 : Aucune sanction ne peut être prononcée sans que l'auteur de la violation n'a été entendu. En cas de Refus de répondre à deux convocations, la sanction est prise en conséquence.

- Considérant que le camarade avant exclusion, a été invité avec son Bureau Exécutif à deux reprises pour être entendus,
- Considérant que le camarade a déjà été sanctionné par le bureau confédéral suite à une violation du règlement intérieur,
- Considérant la gravité des accusations et la plainte déposée en son encontre au niveau du Bureau Confédéral,
- Considérant la réunion extraordinaire du Bureau confédéral tenue le 11 Mars 2025 qui a statuer sur la question ;

En guise de rappel, le Bureau Confédéral de la CNTG dans sa majorité et à l'unanimité a décidé ce qui suit :

- l'exclusion pure et simple du camarade de toutes les instances de la CNTG avec effet immédiat,
  - La convocation dans un bref délai d'un congrès partiel pour son remplacement,
  - Le dépôt par les victimes de plaintes en vue de procédures pénales.
- En tout état de cause, la CNTG assume toute sa responsabilité dans le cadre du respect de ses textes juridiques et réglementaires.

Samuel Demba. D

Vie politique

## L'UFR réagit à sa suspension par le MATD

*Dans une déclaration rendue publique le mardi 18 mars 2025, le Bureau exécutif de de l'UFR, le parti de Sidya Touré, a fait part de son indignation suite à sa suspension par le MATD.*



« L'Union des Forces Républicaines (UFR) a pris connaissance avec stupéfaction et indignation de la mesure de suspension prise à son encontre par le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD). Cette décision arbitraire, qui intervient après plus d'un quart de siècle de contribution inestimable de notre parti à l'essor de la démocratie et du progrès en Guinée, constitue une violation flagrante des principes fondamentaux de l'État de droit et du pluralisme politique.

Dans le cadre de l'opération d'évaluation des partis politiques, l'UFR s'est conformée à toutes les exigences légales en vigueur, notamment celles stipulées par la loi de 1991 sur les partis politiques. Fidèle à sa ligne républicaine et à son engagement pour une Guinée démocratique et prospère, notre parti a répondu aux sollicitations administratives et s'est acquitté de toutes ses responsabilités conformément à la loi. Il est donc incompréhensible et inacceptable qu'en dépit de cette démarche de transparence et de bonne foi, le MATD ait décidé, en violation des textes en vigueur, de suspendre notre formation politique pour une durée de 90 jours.

Cette incompréhension est d'autant plus grande que l'UFR ignore jusqu'à ce stade les motifs précis de cette décision et ce, en dépit

des démarches de compréhension entreprises envers le MATD. L'UFR rappelle qu'une telle décision doit être motivée par la mise à disposition du Parti d'un document de référence indiquant clairement les raisons juridiques et administratives ayant conduit à cette mesure de suspension. C'est à juste titre que le communiqué des Forces Vives de Guinée, en date du 14 mars 2025, déplore profondément "la volonté à peine voilée du CNRD d'affaiblir, voire d'éliminer de la scène politique les partis les plus représentatifs du pays". Car, en vérité, la transparence et le respect des règles démocratiques exigent que toute formation politique légalement constituée soit informée de manière formelle et détaillée des griefs qui lui sont reprochés.

Face à cette dérive autoritaire, l'UFR appelle ses militants, sympathisants et l'ensemble des forces démocratiques du pays à rester mobilisés pour la défense de la démocratie et du multipartisme, piliers essentiels de toute nation moderne et juste. Nous dénonçons fermement cette décision illégale et appelons à son annulation immédiate. L'UFR réaffirme son engagement indéfectible en faveur d'une Guinée unie, démocratique et prospère et met en garde contre toute tentative d'instrumentalisation de l'administration publique à des fins politiques. Nous restons debout, aux côtés du peuple de Guinée, pour continuer le combat pour la liberté, la justice et la démocratie », a écrit le Bureau exécutif de l'UFR.

Kaba Kankoula

INTERVIEW

Afrique

## Le Niger claque la porte de l'OIF, une décision saluée par un activiste du pays

*La société civile nigérienne a réagi au retrait du Niger de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Le Vice-président de l'Association Nigérienne des Web-activistes (ANIWEB) salue cette décision de la junte et souligne que cette décision des autorités est la conséquence de la position prise par l'OIF au lendemain du coup d'Etat contre Mohamed Bazoum. Cet activiste nigérien s'est prêté à un entretien via les réseaux sociaux avec votre hebdomadaire. Retrait définitif du Niger de l'OIF : que pense la société civile nigérienne de cette décision des autorités militaires.*



**L'Aigleinfos :** Vous êtes un acteur de la société civile au Niger, quelle lecture faites-vous de cette décision de vos autorités ?

**Ibrahim Awal Oumarou :** Depuis le soir du coup d'Etat du 26 juillet 2023, il faut noter le l'OIF avait suspendu le Niger de ses activités après avoir condamné le putsch contre Mohamed Bazoum et ils ont insisté sur sa libération. Tous ces éléments réunis ont poussé les autorités actuelles de se retirer de l'OIF accusant l'organisation de servir les intérêts de la France en Afrique. Mais l'autre chose qu'il faut ajouter c'est la dynamique dans la

quelle le Niger s'est mis depuis un certain en voulant faire valoir la souveraineté de notre pays.

**L'Aigleinfos :** Mais quand on jette un peu le regard dans la presse nigérienne, d'aucuns pensent que le Niger est en train de s'isoler des différentes organisations. Est-ce que vous comprenez cet aspect ?

**Ibrahim Awal Oumarou :** Je pense que cela n'est pas le cas puisque ce qu'il faut examiner c'est quelle est la valeur ajoutée de cette organisation en matière de développement socioéconomique et culturel.

**L'Aigleinfos :** L'OIF vient en appui de plusieurs pays dans divers domaines. Est-ce que vous ne craignez pas un peu des impacts de cette décision notamment dans le cadre de l'accompagnement financier de quelques projets nigériens ?

**Ibrahim Awal Oumarou :** Je pense que tous les pays membres contribuent pour le fonctionnement de cette organisation. Bien que je soutiens la décision mais cela va impacter fatalement en terme de soutien dans l'accompagnement économique et culturel de certaines initiatives. On sait aussi que l'OIF offre des programmes culturels, de l'éducation et de la culture. A ce niveau, le Niger pourra être privé de ces avantages-là.

**L'Aigleinfos :** Ce qui veut que le pays est appelé à assumer ses choix désormais ?

**Ibrahim Awal Oumarou :** Quand on parle de souveraineté, c'est que l'Etat doit poser les jalons de son

propre développement en réant des initiatives endogènes pour faire la promotion de nos valeurs et surtout de créer un climat qui va permettre à notre pays de s'affirmer sur l'échiquier international à travers notre propre identité.

**L'Aigleinfos :** ça devient quand-même consécutif pour le Niger après avoir claqué la porte de la CEDEAO, il a créé l'Alliance des Etats du Sahel avec le Burkina Faso et le Mali pour dire qu'il en a marre avec toutes les organisations affiliées à la France. A quoi peut-on s'attendre comme suite ?

**Ibrahim Awal Oumarou :** Le Niger est en train de réécriture sa propre histoire et je pense que cette dynamique doit continuer puisque nous avons compris que ces organisations sont souvent instrumentalisées, elles ne défendent les populations et elles sont souvent au service des chefs d'Etat. On doit prendre conscience et savoir que nous sommes dans un contexte particulier.

**L'Aigleinfos :** Le Niger étant désormais membre de l'AES, comment se porte la question des droits de l'Homme de ce côté quand on sait qu'au Mali et Burkina Faso, il y a beaucoup de dénonciations ?

**Ibrahim Awal Oumarou :** On ne peut pas dire que ça va totalement mais on s'en sort. Je sais qu'il aura toujours qui vont dire que rien ne va mais sachez que tous ceux qui le dire essayent de faire l'apologie des mauvaises pratiques et de tenir l'image de notre pays.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Monsieur Ibrahim Awal Oumarou, Vice-président de de l'Association Nigérienne des Web-activistes (ANIWEB) !

**Ibrahim Awal Oumarou :** Merci surtout à vous de cette opportunité !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Ministère de l'Information et de la Communication

**Des conseillers et des directeurs nommés par le président Mamadi Doumbouya**

Le vendredi 14 mars 2025, dans un décret lu à la télévision nationale, le président de la transition, le général Mamadi Doumbouya, a nommé des conseillers et des directeurs au ministère de l'Information et de la Communication. Nous vous proposons ci-après la liste des cadres promus :



1. Conseiller principal : M. Mohamed Condé, confirmé.
2. Conseiller chargé des réformes et du développement des médias et de la publicité : M. Mohamed Kanta Soumah, journaliste.
3. Conseiller juridique : M. Paul Sekou Yaradounou, juriste.
4. Conseiller technique : M. N'fa Ousmane Camara, précédemment directeur national des services de diffusion.
5. Conseiller chargé de mission : M. Samba Camus Camara, journa-

- liste.
6. Inspecteur général : M. Ismaël Fanta Traoré, précédemment inspecteur général adjoint.
7. Inspecteur général adjoint : M. Alfred Houlemou.
8. Directrice générale des services de diffusion : Mme Julienne Mathias, ingénieure.
9. Directeur national adjoint des services de diffusion : M. Abdoulaye Koulibaly, consultant en télécommunication.
10. Directeur national de la com-

- munication et des relations avec les médias privés : M. Boubacar Bah, précédemment directeur national adjoint de la communication et des relations avec les médias privés.
11. Directeur national adjoint de la communication et des relations avec les médias privés : M. Amara Camara, consultant en communication.
12. Directeur général du Fonds d'appui au développement des médias : M. Souleymane Bah, confirmé.
13. Directrice générale adjointe du Fonds d'appui au développement des médias : Mme Mame Randatou Diallo, précédemment directrice générale adjointe du quotidien Horoya.
14. Directeur général du Bureau de stratégie et de développement : M. Djalé N'Gato Doré, confirmé.
15. Directeur général adjoint du Bureau de stratégie et de développement : M. Abou Moussa Camara, confirmé.
16. Directeur général du quotidien Horoya : M. Ibrahima Koné, confirmé.
17. Directrice générale adjointe du quotidien Horoya : Mme Marie-Louise Diallo, journaliste.
18. Directeur général de la Radio rurale de Guinée : M. Ibrahima

- Sory Cissé, précédemment directeur général adjoint de la Radio rurale de Guinée.
19. Directeur général adjoint de la Radio rurale de Guinée : M. Lancei Koulibaly, consultant.
20. Directeur général de l'Agence guinéenne de presse (AGP) : M. François Mara.
21. Directeur général adjoint de l'Agence guinéenne de presse (AGP) : M. Mahmoud Barry, journaliste.
22. Directeur général du Centre de formation et de perfectionnement en techniques de l'information et de la communication : M. Abdoulaye Djibril Diallo, confirmé.
23. Directrice générale adjointe du Centre de formation et de perfectionnement en techniques de l'information et de la communication : Mme Yaya Sall, confirmée.
24. Directeur général de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) : M. Abdoul Kader Keïta, confirmé.
25. Directrice générale adjointe de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) : Mme Fatoumata Diaraye Diallo, précédemment directrice générale adjointe de l'AGP.
26. Directeur régional de l'information et de la communication de Kindia : M. Morlaye Camara.
27. Directrice régionale de l'information et de la communication de

- Labé : Mme Kadiatou Diallo, journaliste.
28. Directeur régional de l'information et de la communication de Kankan : M. Mamadi Kanssan Doumbouya, journaliste.
29. Directeur régional de l'information et de la communication de N'Zérékoré : M. Mohamed Saliou Paye, journaliste.
30. Directeur régional de l'information et de la communication de Boké : M. Younoussa Tawel Camara, journaliste.
31. Directeur régional de l'information et de la communication de Mamou : M. Mamadou Pathé Baldé.
32. Directeur régional de l'information et de la communication de Faranah : M. Sâa Malick Camara, consultant.

Mamadou Oury



Défense européenne

**Bruxelles propose un «livre blanc» pour faire face au désengagement des États-Unis**

La commission européenne présente, ce mercredi 19 mars, son « livre blanc » pour la défense, un travail de mise en perspective des efforts nécessaires à faire dans le nouveau contexte mondial jusqu'en 2030. Ce document lui avait été demandé par les Vingt-Sept pour mettre en route les dépenses nécessaires et proposer des perspectives financières face au désengagement des États-Unis.



Face au désengagement américain et à la menace russe, l'Union européenne presse le pas pour tenter d'assurer elle-même sa défense et celle de l'Ukraine. Et dans le cadre de sa grande campagne de réarmement, elle présente ce mercredi un « livre blanc » pour la défense, une sorte de mode d'emploi à destination des États membres. Ce document acte pour les Européens la fin programmée de la garantie de sécurité américaine, ce que la cheffe de la diplomatie européenne Kaja Kallas a qualifié, ce mercredi, par euphémisme, de « changement » de l'ordre mondial établi en 1945. Ce livre est une première pour l'Union européenne, dont les prérogatives n'incluaient pas la défense jusque-là, écrit notre correspondant à Bruxelles, Pierre Benazet. On y retrouve les grandes lignes du plan dévoilé il y a deux semaines par Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission euro-

péenne, avec pour objectif affiché de mettre l'Europe de la défense en ordre de marche. La Commission y propose une série de pistes avec, pour objectif, que l'Union soit prête en 2030 pour combler les manques capacitaires, pays par pays. Défense anti-aérienne et anti-missiles, systèmes d'artillerie et munitions, drones et guerre électronique, Bruxelles a recensé tous les domaines où les Européens doivent se prendre en main pour - en fait - remplacer des capacités pour lesquelles ils sont pour certains totalement dépendants des États-Unis. On peut ainsi évoquer les catapultes pour porte-avions ou encore le transport tactique par air et le ravitaillement en vol. La Commission veut créer un marché unique de la défense pour que l'industrie européenne puisse répondre à toutes ces commandes ; elle propose aux Vingt-Sept d'arri-

ver à 800 milliards d'euros de dépenses de défense d'ici 2030 avec des prêts directs et une flexibilité budgétaire pour que ces dépenses militaires n'entrent pas en ligne de compte pour les limites du déficit public. Jusqu'à 650 milliards d'euros débloqués Mais tout dépendra de la bonne volonté des Vingt-Sept. La Commission européenne veut leur permettre de consacrer jusqu'à 1,5% de leur produit intérieur brut pendant quatre ans à des dépenses militaires, sans crainte d'enfreindre les règles budgétaires. Cela devrait permettre de mobiliser sur cette période jusqu'à 650 milliards d'euros, selon la Commission européenne. Les 150 milliards restants seront mis à disposition des États membres sous forme de prêts. Il faudra pour cela acheter au maximum des armes fabriquées dans les frontières de l'Union, même si le Japon, la Corée du Sud et le Royaume-Uni seront aussi sollicités. « Le contenu européen est important. Au moins 65% des pièces contenues dans tel ou tel armement doit être d'origine européenne », a souligné Ursula von der Leyen ce mardi 18 mars à Copenhague. Les dirigeants de l'UE ont déjà validé ce plan lors d'un sommet extraordinaire la semaine dernière, il s'agit maintenant de passer aux actes.

RFI

RTG-Koloma

**Installation des nouveaux promus au ministère de l'Information et de la Communication**

Les conseillers et directeurs nommés la semaine dernière par le président de la transition sur proposition du ministre de l'Information et de la Communication (MIC) ont été installés dans leurs fonctions les 17 et 18 mars 2025, à Koloma et à Boulbinet.



Le lundi 17 mars, la première cérémonie d'installation a eu lieu à la RTG-Koloma sous l'égide du secrétaire général du département, Souleymane Thià'nguel Bah. Les concernés sont : Paul Sekou Yaradounou (Conseiller juridique) ; Samba Camus Camara (Conseiller chargé de mission) ; Fatoumata Diaraye Diallo (directrice générale adjointe de l'Institut National de l'Audiovisuel-INA); Mohamed Kanta Soumah (Conseiller chargé des réformes et du développement des médias et de la publicité). Dans son intervention de circonstance, le secrétaire général du ministère, Souleymane Thià'nguel Bah, a déclaré : « La confiance placée en vous est immense. Nous sommes à un tournant décisif où l'information et la communication doivent jouer un rôle clé. Il est essentiel d'assumer nos responsabilités avec sérieux et engagement » Quant à l'inspecteur général du ministère, Ismaël Fanta Traoré, il dira ceci : « Nous devons être en phase avec les attentes de la population et adapter nos stratégies. Seule une approche collective et dynamique garantira notre succès »

Certains nouveaux promus se sont exprimés lors de la cérémonie d'installation. « Nous devons tous travailler main dans la main pour réussir la mission qui nous a été assignée », a indiqué Mohamed Kanta Soumah, Conseiller chargé des réformes et du développement des médias et de la publicité. Fatoumata Diaraye Diallo, directrice générale adjointe de l'INA, a, pour sa part, mis l'accent sur la modernisation de l'institut en renforçant la formation et les infrastructures technologiques. « Les défis sont nombreux, mais ils sont aussi porteurs d'opportunités. Nous vivons dans un monde où l'information et la communication sont au cœur du progrès. L'INA doit être à la hauteur de ces enjeux en adoptant des formations adaptées, en modernisant les technologies et en renforçant ses partenariats nationaux et internationaux » Le mardi 18 mars, la suite de l'installation des promus du MIC a eu lieu à Boulbinet, dans la commune de Kaloum.

Kaba Kankoula

Guinée

# La colère du RPG après la publication des résultats de l'évaluation des partis politiques.

Le ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation a rendu publique, la liste officielle de l'évaluation des partis politiques. Ce travail réalisé par la direction nationale des affaires politiques et de l'administration électorale visait à assainir l'échiquier politique guinéen et rappeler à ces formations, leurs devoirs dans la conquête du pouvoir. Cependant, on note que la plupart des partis valablement représentés sur le territoire national, ont été épinglés notamment à cause de la non tenue de leur congrès qui leur avait été imposé.



Nous vous proposons la liste des partis politiques certifiés qui ont désormais le droit d'exercer à toute légalité en Guinée :

- Parti AFIA
- Alliance démocratique pour le renouveau (ADR)
- Alliance des patriotes de Guinée (APG)
- Alliance des républicains pour le progrès (APR)
- Alliance guinéenne pour le développement (AGD)
- Alliance pour le développement national (ADN)
- Alliance démocratique pour le changement (ADC-BOC)
- Avenir démocratique prospérité de Guinée (ADPG)
- Avenir Guinée Nouvelle (AGN),
- Bloc pour l'alternance en Guinée (BAG),
- Congrès africain pour la démocratie et le renouveau (CADRE)
- Début pour la République (DLR)

- Front pour l'Alliance nationale (FAN)
- Génération citoyenne (GeCi)
- Guinée moderne (GM)
- Mouvement démocratique libéral (MoDeL)
- Mouvement des patriotes pour le développement (MPD)
- Mouvement Guinée pour le progrès (MGP)
- Mouvement national pour le développement (MNND)
- Mouvement pour la République citoyenne (MRC),
- Mouvement pour l'émergence (MPE)
- Mouvement synergie et progrès (MSP)
- Notre intérêt commun (NIC)
- Nouvel avenir de Guinée (NAG)
- Nouvelle génération pour la République (NGR),
- Nouvelles forces démocratiques (NFD),
- Panafricains de Guinée (PAG)
- Parti de la défense nationale pour le développement (PDND)
- Parti de l'action citoyenne par le travail (PACT)

- Parti de l'espoir pour le développement national (PEDN)
- Parti des guinéens pour la démocratie (PGD)
- Parti des jeunes pour le développement de la Guinée (PJDG)
- Parti des verts de Guinée (PVG)
- Parti du changement et de la démocratie (PCD)
- Parti du rassemblement national pour le développement (PRND)
- Parti guinéen de démocratie et de citoyenneté (PGDC)
- Parti guinéen de la renaissance (PGR)
- Parti guinéen du consensus (PGC)
- Parti guinéen du peuple (PGP)
- Parti guinéen pour la cohabitation pacifique et le développement (PGCD)
- Parti national pour le progrès (PNP)
- Parti pour la paix et le développement (PPD)
- Parti pour la prospérité et le renouveau de la Guinée (PPRG)
- Parti pour le développement économique de la Guinée (PDEG)
- Parti pour le progrès et le changement (PPC)
- Rassemblement guinéen pour l'unité et le développement (RGUD)
- Rassemblement national pour le progrès de la Guinée (RNPG)
- Rassemblement pour la démocratie nationale (RND)
- Rassemblement pour la renaissance et le développement (RRD)
- Rassemblement pour la République (RPR)
- Rassemblement pour la Guinée prospère (RGP)
- Union démocratique de Guinée (UDG)
- Union des démocrates pour la renaissance de la Guinée (UDRG)
- Union des forces du changement (UFC)
- Union des forces nouvelles de Guinée (UFNG)
- Union guinéenne pour la démocratie et le développement (UGDD)
- Union nationale pour l'égalité et le dé-

- veloppement (UNED)
  - Union pour la démocratie et le développement (UDD)
  - Union pour la démocratie et le progrès de Guinée (UDPG)
  - Union pour la liberté et l'émergence (ULE).
- Ensuite, plusieurs partis politiques dont le RPG, l'ancien parti au pouvoir, ont été suspendus. Parmi lesquels, nous avons :
- L'Alliance des démocrates indépendants écologistes de Guinée (ADIEG);
  - L'Alliance des forces pour le changement (AFC) ;
  - L'Alliance nationale pour le progrès (ANP) ;
  - L'Alliance pour le changement et la démocratie ACD ;
  - L'Alliance pour le renouveau national (ARN) ;
  - Les Forces patriotiques pour la démocratie et le développement (FPDD) ;
  - Le Front national pour le développement (FND) ;
  - La Guinée pour la démocratie et l'équité (GDE) ;
  - la Guinée unie pour le développement (GUD) ;
  - Le Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD) ;
  - Nouveau départ (ND) ;
  - Le Parti de l'unité et du progrès (PUP) ;
  - Le Parti des écologistes guinéens (PEG) ;
  - Le Parti des travailleurs pour le développement (PPD) ;
  - Le Parti pour la réconciliation nationale (PRN) ;
  - Le Parti républicain pour le renouveau (PRR) ;
  - Le Parti socialiste (PS) ;
  - Le Rassemblement des démocrates indépendants (RDI) ;
  - Le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG arc-en-ciel) ;
  - Le Rassemblement pour la paix et le développement (RPD) ;

L'Union des forces démocratiques (UFD) ;  
L'Union des forces républicaines (UFR) ;  
L'Union des guinéens pour le développement (UGD).  
Ces formations politiques sont interdites de mener toute activité pendant 90 jours. Un délai qu'ils doivent mettre à profit pour se concentrer sur la régularisation des manquements qui leur sont reprochés.

Le RPG est sur la liste de ces 28 partis politiques suspendus. Mais de l'avis du concerné, ce résultat du MADT, n'a aucune importance. Aboubacar Demba Dansoko, affirme qu'ils ne s'y reconnaissent pas et dit que leur formation va continuer à exercer malgré la décision.

« Il n'appartient pas à une structure de transition qui n'a pas bénéficié de suffrage des citoyens de mener une certaine réforme. Le RPG est plus âgé que même ceux qui ont signé ce papier et le RPG est un parti légalement constitué on ne peut pas suspendre un tel parti qui a dirigé le pays pendant plus de dix ans en signant un papier quelque part dans un bureau. Ça ne va rien changer et le parti continuera sa marche », a-t-il déclaré.

Ce membre du bureau politique du RPG affirme que la transition sous le CNRD est finie depuis le 31 décembre dernier. Et par conséquent, toute décision prise par ce régime n'a plus de base légale.

«Après le 31 décembre passé, ils ne sont plus dans la légalité et ils se trompent, ils peuvent continuer à signer des papiers mais la Guinée va exister comme toujours », a-t-il ajouté.

Samuel Demba. D

## AG de l'UFDG

### Les vérités de Souleymane Souza Konaté

Le samedi 15 mars 2025, l'UFDG a tenu son assemblée générale hebdomadaire à son siège national. A cette occasion, Souleymane Souza Konaté, président de la commission communication de l'ANAD et conseiller chargé de communication de Cellou Dalein Diallo, a dénoncé la disparition d'acteurs sociopolitiques et d'hommes de médias guinéens depuis plusieurs mois, ainsi que le changement de camp de certains collaborateurs au profit du CNRD.



« Aujourd'hui, des politiciens voyous, qui étaient avec nous hier, qui étaient avec vous hier sur l'Axe, qui prétendaient défendre la dignité humaine, les droits humains, les libertés, aujourd'hui, parce qu'ils ont bénéficié d'un privilège, ils vous traitent de délinquants, ils vous traitent de bandits, ils vous traitent de malhonnêtes. Mais l'histoire retiendra que l'Axe, c'est Soweto. L'Axe ne se bat pas pour une communauté, l'Axe ne se bat pas pour un intérêt particulier, l'Axe se bat pour toute la Guinée entière. Aujourd'hui, ceux qui critiquent l'Axe, hier, ce sont les mêmes qui sont venus demander l'adhésion de l'Axe. Après le 5 septembre, ceux qui ont

fait le coup d'État ne sont pas allés à Kankan, ils ne sont pas allés à Siguiri, ils ne sont pas allés à Mandiana, ils ne sont même pas allés à Mafanco, tout près. C'est sur l'Axe qu'ils sont venus pour demander l'adhésion populaire, parce qu'ils savent que l'Axe, c'est le baromètre de la démocratie dans notre pays. Que cela plaise à quelqu'un ou non », a martelé Souleymane Souza Konaté, conseiller chargé de communication du président de l'UFDG. Et d'ajouter : « le président Cellou Dalein Diallo me charge de vous dire qu'il n'a pas peur et qu'il n'aura pas peur. Et nous n'avons pas plus de lumière que lui, c'est pourquoi chacun, où qu'il

soit, doit se mobiliser, doit sensibiliser, doit rassembler. L'UFDG, c'est la première force politique de la Guinée, c'est la première institution politique de l'Afrique subsaharienne. Rien ne peut nous empêcher d'accéder à la magistrature suprême...Hier, vous avez vu des papiers volants. Ceux qui ont pris les armes et qui ont mis un terme, entre guillemets, même s'il y a beaucoup de choses à dire, au fonctionnement correct de notre État, qui sont dans l'illégalité, et aujourd'hui qui sont dans le déni total, veulent évaluer les formations politiques. C'est le paradoxe guinéen. À l'UFDG, vous devez être fiers de vous-mêmes. Vous devez être fiers de votre président. Vous devez être fiers de la direction nationale de votre parti. Parce qu'on a vu les choses venir de loin et on s'est préparé. Parce que la politique, il ne faut pas dormir. Nous sommes stratèges, nous sommes plus malins, plus intelligents. L'UFDG, ce sont des cadres, des valeureux cadres, incorruptibles. »

Kéfina Diakité



## CRIEF

### Dr Ibrahima Kourouma se réjouit de la tenue de son procès

C'est le 16 avril prochain que l'ancien ministre, Dr Ibrahima Kourouma, et le directeur administratif des affaires financières de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation, Mohamed V. Sankhon, seront fixés sur leur sort le 16 avril 2025. Ils sont poursuivis par la CRIEF pour détournement de deniers publics et enrichissement illicite.



Devant la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF), le mercredi 19 mars 2025, Dr Ibrahima Kourouma, s'est réjoui de la tenue de son procès mais a réfuté les accusations portées contre sa personne.

« Je voudrais commencer mon intervention en exprimant ma satisfaction. Je suis très heureux qu'il y ait eu ce procès. Si on s'était limité à mon arrestation et à des publications comme cela a été fait, pour dire qu'il y a eu un détournement, avec un montant aussi important, sans possibilité de s'expliquer, j'aurais été une personne condamnée d'avance. À l'issue de ce débat, et moi et l'opinion publique, j'en suis certain, nous avons tous compris que ce détournement dont on parle n'existe pas, car les inspecteurs eux-mêmes ont dit ici qu'ils ont établi un rapport provisoire, qu'il n'y a pas de détournement, mais des pièces justificatives à fournir. J'en suis très heureux. Deuxièmement, quand je suis venu à la barre ici la pre-

mière fois, j'ai dit que j'avais confiance en la justice. Jamais je n'aurais songé à me soustraire. Et la preuve en est là aujourd'hui. Le débat, on a décidé, je m'excuse de le dire, mais qu'on a un juge d'une probité morale très forte et très bonne. Peut-être que je ne devrais pas le dire, mais je m'excuse de le faire. C'est un constat établi à plusieurs niveaux. Le dernier, c'est quand il a été question de reporter les plaidoiries pour permettre à l'avocat de s'en remettre, d'aller se soigner et de revenir, qu'on procéderait à la prochaine séance le 7 mai. J'ai regardé le juge avec son équipe. Vous avez demandé une permission et vous êtes parti. Et je suis convaincu que dans la discussion que vous avez eue, vous avez dit que ce n'était pas du droit, ce n'était pas de la justice. Si quelqu'un doit voyager et qu'on doit l'attendre pour qu'il revienne le 7, pendant ce temps il y a quelqu'un en prison, cela ne peut pas se faire. Il faut rétablir la règle, il faut faire les plaidoiries. Cela m'a marqué. Cela m'a prouvé, une fois de plus, la probité morale du juge et de ses assesseurs. Monsieur le Président, je ne vais pas être long, car je n'ose pas gâcher le travail remarquable qui a été fait par mes avocats. Je m'en remets à vous, Monsieur le juge. Je reste convaincu que le droit sera dit », a déclaré Ibrahima Kourouma.

Mamadou Oury

Allemagne

## Les députés adoptent le plan d'investissement «bazooka» de Friedrich Merz

Le Bundestag a approuvé, mardi 18 mars, une réforme majeure du frein à l'endettement, permettant une augmentation massive des emprunts pour soutenir les dépenses militaires et relancer l'économie. Ce plan, surnommé « bazooka », mobilise plusieurs centaines de milliards d'euros et marque un tournant dans la politique budgétaire allemande.



C'est un soulagement et une victoire pour Friedrich Merz. Le président de la CDU et futur chancelier d'Allemagne a surpris et irrité en partie ses troupes en abandonnant l'orthodoxie budgétaire, chère aux chrétiens-démocrates, en faisant voter son plan « bazooka », rapporte notre correspondant à Berlin, Pascal Thibaut. Pour Merz, la situation internationale contraignait l'Allemagne à agir vite : le désamour de l'administration Trump pour les Européens, les besoins de la Bundeswehr et la nécessité d'une défense européenne mettaient Berlin sous pression.

Le « quoi qu'il en coûte » est à l'ordre du jour : le projet prévoit la création d'un fonds spécial de 500 milliards d'euros sur 12 ans, destiné à moderniser les infrastructures du pays, avec une enveloppe de 100 milliards spécifiquement allouée à la transition climatique. En assouplissant les règles d'endettement inscrites dans la Constitution, l'Allemagne pourrait ainsi mobiliser jusqu'à 1 000 milliards d'euros au total.

La réforme a été adoptée par 513 députés, tandis que 207 se sont

abstenus. La large majorité était attendue, les chrétiens-démocrates, les sociaux-démocrates et les Verts disposant ensemble des deux tiers nécessaires pour modifier la Constitution.

Changement de cap économique et militaire

Le futur chancelier Friedrich Merz, chef des conservateurs, a défendu ce plan comme une réponse à la « guerre contre l'Europe » menée par la Russie. « La décision que nous prenons aujourd'hui sur la préparation à la défense (...) ne peut être rien de moins que le premier grand pas vers une nouvelle Communauté européenne de défense », a-t-il déclaré devant les députés.

La création de cette « nouvelle Communauté européenne de défense » pourrait inclure des pays hors de l'Union européenne, comme le Royaume-Uni et la Norvège. Le feu vert des députés allemands est un « puissant message », a félicité ce mardi le secrétaire général de l'Otan Mark Rutte.

« Cela envoie un puissant message de « leadership » et d'engagement en faveur de notre sécurité commune. Cela fera une profonde différence dans la capacité de l'Otan à dissuader et à se défendre », a assuré Mark Rutte sur X. L'actuel chancelier allemand, Olaf Scholz, a également salué la « décision historique » du Bundestag lors d'une conférence de presse à Berlin aux côtés du président français Emmanuel Macron, qui, lui, loue un « vote historique » et une « bonne nouvelle » pour l'Europe.

Une opposition divisée

Si la coalition au pouvoir soutient largement cette initiative, l'opposition reste divisée, rappelle l'AFP. Le

Parti libéral critique un endettement massif « sans réformes structurelles », tandis que l'extrême droite accuse Friedrich Merz de renier les principes d'orthodoxie budgétaire défendus par son parti.

Les responsables de la CDU et du SPD, ainsi que les Verts, ont négocié un compromis permettant d'atteindre la majorité des deux tiers nécessaire pour réviser la Constitution. Depuis 2009, la loi fondamentale allemande impose un « frein à l'endettement » limitant le déficit structurel à 0,35 % du PIB, une restriction que ce projet remet en question.

Soutenabilité de la dette

Certains économistes avertissent que d'autres réformes seront nécessaires pour réduire la bureaucratie et garantir une croissance durable. L'agence de notation Fitch a mis en garde contre une possible dégradation de la note de crédit AAA de l'Allemagne si ces vastes projets de dépenses ne sont pas compensés par des mesures de consolidation budgétaire ou s'ils ne permettent pas de redresser durablement l'économie allemande.

Le texte doit encore être soumis, vendredi 21 mars, au Bundesrat, la chambre haute du Parlement représentant les 16 Länder allemands, précise Pascal Thibaut. Une formalité, car une majorité y est également acquise pour Merz. Forts de cette manne, chrétiens et sociaux-démocrates devraient parachever sans encombre leurs négociations de coalition en cours. Une élection de Friedrich Merz comme chancelier doit avoir lieu après Pâques.

RFI

## Geste de solidarité au mois de Ramadan

### Le FDSI distribue des kits alimentaires à la mosquée Kébéya

Le lundi 17 mars 2025, la Direction Générale du Fonds de Développement Social et de l'Indigence (FDSI) a procédé à une distribution de kits alimentaires à la Mosquée Kebaya, à Coléyah, dans la commune de Matam. C'est à la faveur du mois saint de Ramadan.



« Le Directeur Général du FDSI, M. Lansana Diawara, était accompagné de son Conseiller Principal, M. Baba Cissé, du Contrôleur Financier, M. Ibrahima Naby Touré, ainsi que de plusieurs autres cadres de la Direction.

Lors de cette cérémonie, M. Diawara a officiellement remis les kits alimentaires au premier imam de la mosquée, Elhadj Mohamed Sylla. L'événement a rassemblé un large public de fidèles musulmans, ainsi que les imams et conseillers de la mosquée. Cette remise s'inscrit dans le cadre des nombreuses initiatives menées par le FDSI pour assister les populations vulnérables pendant le mois de Ramadan, période propice à la solidarité et à la générosité.

Tout en respectant les principes de la laïcité, cette action vise à alléger les souffrances des plus démunis, en particulier des communautés religieuses qui, malgré leur rôle central dans la société, sont souvent confrontées à des conditions de vie précaires. Elle reflète également la volonté de l'État de soutenir toutes les couches sociales et de promouvoir une solidarité nationale forte, notamment en période de pén-

ence. Les bénéficiaires ont exprimé une profonde gratitude envers le FDSI, le Ministère de la Promotion féminine, de l'Enfance et des Personnes vulnérables, ainsi qu'au Président de la République, le Général Mamadi Doumbouya, pour leur soutien indéfectible envers les citoyens les plus démunis. Ce geste humanitaire a été chaleureusement salué, et il témoigne de l'engagement continu de l'État dans l'amélioration des conditions de vie des plus vulnérables.

Les actions menées par le FDSI s'inscrivent dans la politique du gouvernement de lutte contre la pauvreté et de promotion de la solidarité nationale. Elles contribuent ainsi à la construction d'une Guinée plus juste, inclusive et soucieuse du bien-être de tous ses citoyens. À l'issue de la cérémonie, des bénédictions ont été formulées par les imams et les récipiendaires, appelant à la paix et à la prospérité pour le pays », a écrit la Direction de la communication et des relations publiques du FDSI.

Kéfina Diakité

## Vie politique

### Le juriste Sayon Mara se prononce sur non tenue du congrès du RPG Arc-en-ciel

Sayon Mara est juriste de formation, par ailleurs conseiller national de la transition. Dans une tribune publiée dans la presse et intitulée « Suspension du RPG Arc-en-ciel : Pourquoi le congrès fait autant peur à certains responsables du parti ? », il se prononce sur ce sujet qui défraie la chronique nationale.



« Du 17 mai 1991, jour où le Prof Alpha Condé a officiellement foulé le sol guinéen en tant qu'opposant au régime d'alors malgré les menaces d'arrestation, à son élection à la magistrature suprême de notre patrimoine commun en 2010, nombre de militants et responsables du RPG Arc-En-ciel, RPG d'alors, ont payé de leur vie le triomphe de leur champion. Evidemment, dans sa marche vers le Palais Sèkhoutouréya, d'énormes sacrifices ont été consentis : vies

perdues à jamais, cadres radiés à la fonction, d'autres rétrogradés du fait de leur obédience politique.

Beaucoup de choses se sont passées pendant la marche du RPG vers le pouvoir. Pourquoi vouloir mordicus mettre tous ces sacrifices à l'eau aujourd'hui ? Pourquoi ne pas suivre le chemin de l'UFDG en organisant le congrès du parti ? Quel crime !

Je pense ici au jeune étudiant d'alors Mamadi Kaba, première victime du RPG devenu le RPG

Arc-En-Ciel plus tard. Il a été atteint au crâne, abattu à bout portant par une balle assassine délibérément tirée, lors du premier meeting géant organisé au lendemain du retour triomphal du Pr Alpha Condé en Guinée, au stade de Coléyah. Meeting dispersé dans une violence inouïe par les forces de l'ordre et de sécurité. La station de Domino étant le lieu du crime perpétré, le 18 mai 1991.

Je pense également à Monsieur Mamadi Condé, deuxième victime du RPG, tué à la fleur de l'âge, lors des échauffourées suite à la convocation du Pr Alpha Condé au commissariat central (Kaloum), actuelle Direction Centrale de la Police Judiciaire communément appelée DPJ, précisément le 29 mai 1991. Je pense au camarade Facinet Béavogui tué dans des conditions floues en Côte d'Ivoire dont la dépouille a été refusée par les autorités d'alors à l'aéroport international Conakry Gbessia devenu aéroport internationale Ahmet Sékou Touré. Je pense à toutes ces victimes célèbres et anonymes du RPG qui ont consenti le sacrifice ultime pour écrire l'une des plus belles pages

du combat pour l'instauration de la démocratie et la défense des droits de l'homme en Guinée, en Afrique et dans le monde. Ces pénibles, instructifs et inspirants moments restent indélébilement gravés dans la mémoire collective.

La nature a horreur du vide, a-t-on coutume de dire. Si le parti meurt en raison du manque criard de nouveau souffle, les responsables des instances supérieures notamment du Bureau politique se seraient attaqués à tout ce qui reste des plus sublimes aux yeux des démocrates et patriotes. Ils seront face à l'histoire demain. Quand on est en position de faiblesse, l'intelligence voudrait qu'on change de fusil d'épaules pour mieux se projeter. Ce parti est une partie très précieuse de chacun de nous, car il est le réceptacle des souffrances réelles et atroces.

Si on ne nie pas l'apport inestimable du Président Pr Alpha Condé qui a été le déclencheur de cette belle lutte collective, il faut admettre, sans ambages, que comme tout succès, il ne pourrait se prévaloir à ce jour, lui seul, d'incarner en tout temps et en tout lieu l'idéal du par-

ti. Comme toute œuvre humaine, il arrive des moments où, en fonction des enjeux et des défis, que le centre de gravité des réponses aux problèmes change. Ce qui fait qu'aujourd'hui le changement prôné et incarné par lui est entrain de lui survivre parce que Karl Marx a dit un jour que : « Lorsque les idées s'emparent des masses populaires, ça devient une force motrice ».

Humblement et de façon solennelle, je voudrais prier le Président Prof Alpha Condé de concourir au nécessaire renouvellement des mandats au sein des responsables du parti pour que ce dilemme de démocrate à l'extérieur et de non ancrage à l'interne du parti soit complètement levé. Je sais que certains directeurs de conscience égarés sur les réseaux sociaux me tomberont tout de suite dessus à bras raccourci, mais je m'assume pleinement. », a écrit Sayon MARA, juriste.

Kéfina Diakité

Nongo

## Lecture du Saint Coran au siège national du parti MoDel

Le samedi 15 mars 2025, le Mouvement Démocratique Libéral (MODEL) a organisé une lecture du Saint Coran à son siège national à Nongo. Objectif : implorer la grâce divine en ce moment saint de Ramadan en faveur des détenus politiques, dont son chef Aliou Bah.



A cette occasion, Mamadou Lamarana Barry, vice-président du dit parti a déclaré : « Nous nous sommes réunis ici aujourd'hui pour formuler des prières, des incantations, profiter de ce mois saint pour prier pour toute la Guinée, pour tous ceux qui sont détenus injustement, tous ceux qui sont malades, et tous ceux qui sont arbitrairement arrêtés, afin que ces détenus recouvrent leur liberté, que ceux qui sont injustement détenus et ceux qui sont malades recouvrent leur santé. Nous avons profité de ce mois saint pour prier pour toute la Guinée, pour qu'il y ait la paix et que la justice triomphe et règne en Guinée. »

Il faut noter que le Model fait partie des formations politiques autorisées par le MATD à poursuivre

leurs activités politiques à l'issue de l'atelier de restitution des résultats d'évaluation des partis politiques. Une victoire mitigée pour le parti, car son président, Aliou Bah, croupit actuellement en prison, condamné à deux ans de détention ferme.

« D'un côté, c'est un sentiment de satisfaction d'avoir accompli ce travail. De l'autre côté, nous nous sommes dit que c'est une première étape qui vient d'être franchie. La priorité désormais du parti, c'est la libération du président. Il a été arbitrairement arrêté, injustement condamné à deux ans de prison ferme. Nos avocats, que nous remercions au passage, ont interjeté appel le jour même. Le dossier se trouve au niveau de la cour d'appel pour des formalités administratives.

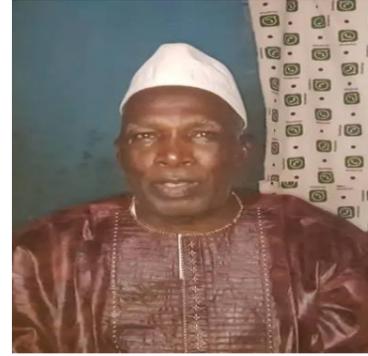
En principe, dans un délai de deux à trois mois, une audience devrait être organisée pour qu'il soit à nouveau entendu avec l'assistance de ses avocats. Mais nous sommes vraiment étonnés, à plus d'un titre, que le dossier tarde à progresser. Cela a pris beaucoup de temps. Mais nous sommes confiants que nos avocats sont à pied d'œuvre pour qu'il puisse retrouver sa liberté, à l'issue d'un procès juste et équitable », a indiqué Mamadou Malal Bah, secrétaire chargé des affaires juridiques et du contentieux électoral du MODEL. Et d'ajouter : « Le président est vraiment constant, il se porte bien, il a un moral très fort, c'est ce que nous avons constaté. Comme il l'a dit lui-même, c'est son corps qui est en prison, mais son esprit est libre. C'est important, l'état d'esprit, car si vous avez un état d'esprit faible, cela vous fragilise. Mais lui reste constant, il est vraiment fort et il est en bon état pour le moment. Ses conditions de détention sont, on dirait, acceptables, mais la prison reste la prison. Le seul fait d'être privé de sa liberté, c'est déjà beaucoup, mais pour le moment, il est bien suivi. »

Kaba Kankoula

RPG Arc-en-ciel

## Le parti d'Alpha Condé suspendu par le MATD

Le RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir) et plusieurs autres formations politiques ont été suspendus pour une durée de 90 jours, par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD), à travers la Direction nationale des Affaires politiques et de l'Administration électorale (DNAPAE). C'était le vendredi 14 mars 2025, à la faveur de l'atelier de restitution des résultats de l'évaluation des partis politiques.



Quelles que soient les circonstances, je suis et je resterai à vos côtés en tant que président de la République. Le combat continue plus que jamais et la victoire est certaine », a écrit l'ancien président de la République depuis la Turquie.

Pour Sory Sanoh, membre de la coordination régionale du RPG Arc-en-ciel à Kankan, la suspension du parti jaune était prévisible et ne surprend personne.

« La suspension du RPG est préméditée et prévisible. Il n'y a même pas une ou deux semaines, le Premier ministre a déclaré, lors d'une de ses interventions, qu'il se préparait des choses en coulisses, que les grands partis deviendraient des petits partis et que les petits partis deviendraient

des grands partis. Nous avons suivi cela de près. Certains partis, qui ont été autorisés à poursuivre leurs activités, ont été créés après l'arrivée du CNRD. Ces partis n'ont même pas deux ans d'existence. Ils ont été mis en place pour servir une cause bien précise, mais nous sommes au courant. On nous fait la guerre par tous les moyens. Nos cadres sont emprisonnés, d'autres sont inquiétés. Alors, si l'on dit que notre parti est suspendu, c'est de bonne guerre... Nous restons sereins. Nous attendons que notre direction nationale se réunisse et nous donne une orientation. Mais en attendant, nous appelons tous les militants du RPG à ne pas se laisser perturber. Nous avons traversé beaucoup de difficultés depuis le début de la transition et nous les avons surmontées. Donc, je pense que nous surmonterons celle-ci aussi », a martelé Sory Sanoh, ancien préfet de N'zérékoré sous Alpha Condé. Comme on le voit donc, le RPG Arc-en-ciel est bel et bien à la croisée des chemins.

Kaba Kankoula

Est de la RDC

## Ce que l'on sait de la rencontre entre Félix Tshisekedi et Paul Kagame au Qatar

Pour la première fois depuis plus d'un an, les présidents de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, et du Rwanda, Paul Kagame, se sont entretenus. Le face-à-face a eu lieu mardi 18 mars au Qatar, sous la médiation de l'émir, pour tenter de trouver une solution à la crise sécuritaire de l'Est de la RDC. Kinshasa accuse son voisin de soutenir la rébellion du M23, qui s'est emparée de larges parts des provinces du Sud et du Nord-Kivu. Des accusations étayées par plusieurs rapports des Nations unies, mais démenties par le Kigali. Depuis, plusieurs processus essayaient de relancer le dialogue entre les deux hommes. C'est désormais chose faite.



Le communiqué du Qatar est assez bref, mais il y a l'essentiel : les deux chefs d'État de RDC et du Rwanda se sont bien rencontrés mardi 18 mars, en tête-à-tête, sous la médiation de l'émir du Qatar, Tamim ben Hamad al-Thani.

Cette rencontre n'a rien d'un hasard. Elle n'a pas été décidée en urgence ces derniers jours. Doha avait déjà amorcé des contacts de part et d'autre depuis plusieurs mois. Les discussions ont été maintenues, aussi bien avec Kigali qu'avec Kinshasa. En janvier dernier, l'émir du Qatar avait évoqué l'idée directement avec Félix Tshisekedi. Un mois plus tard, il en discutait également avec Paul Kagame en tête-à-tête, selon une source diplomatique.

Une première depuis février 2024. C'est une première depuis le sommet de l'Union africaine, en février 2024. Mais l'ambiance lors de cet entretien

qui s'est déroulé à Doha semble avoir été assez différente, selon le communiqué. On se souvient en effet que le climat de leur précédente rencontre avait été particulièrement glaciale. « C'était une véritable confrontation caractérisée par des échanges houleux », rappelle de son côté un diplomate présent ce jour-là à Addis Abeba.

La rencontre a commencé à 16 heures à Doha (13h TU). Selon les sources de RFI, elle a duré environ 45 minutes, dans un climat jugé « cordial », en grande partie grâce à l'implication de l'émir qui avait déjà essayé, en janvier 2023, d'organiser une rencontre - annulée au dernier moment - entre les deux présidents. S'il en est autrement aujourd'hui, c'est notamment parce que les circonstances ont changé. Si, d'un côté, les sanctions et les pressions de l'Occident commencent à peser sur Paul Kagame, de l'autre, Félix

Tshisekedi a fini par se ranger à l'idée de négocier avec le M23 qu'il rejetait jusqu'ici, les rapports de force sur le terrain ayant changé depuis que le groupe armé a conquis Goma et Bukavu, décrypte Trésor Kibangula, de l'Institut d'analyses politiques Ebuteli. Pas de cessez-le-feu signé par la RDC et Rwanda.

Aucun document n'a été signé ce mardi 18 mars à Doha, assurent plusieurs sources. Mais la présidence congolaise affirme que les deux chefs d'État ont convenu d'un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel. Pour Kinshasa, c'est une avancée importante, une première étape vers une paix durable dans l'Est de la RDC. Une version aussitôt contestée par Kigali. « Il ne s'agit pas d'un nouveau cessez-le-feu », assurent les autorités rwandaises contactées par RFI.

Selon elles, il est question du cessez-le-feu déjà décidé lors du sommet du 8 février à Dar-es-Salaam, réunissant les chefs d'État de l'EAC (Communauté d'Afrique de l'Est) et de la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe). Sur le terrain, ce cessez-le-feu n'a jamais été respecté. Il faut dire qu'une semaine après, la ville de Bukavu était passée sous le contrôle de l'AFC/M23.

Sans donner plus de détails, Doha évoque simplement les engagements pris lors de ce sommet de Dar-es-Sa-

laam, et précise que Paul Kagame et Félix Tshisekedi ont réaffirmé leur engagement en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel.

« Le but est d'abord de reconstruire la confiance »

C'est ce que l'on peut appeler une entrevue surprise, puisque les regards étaient tournés vers l'Angola, où devaient s'ouvrir à Luanda ce 18 mars des négociations entre le groupe armé AFC/M23 et Kinshasa. Des négociations qui n'ont pas pu commencer, en raison de l'absence, justement, du mouvement rebelle, qui a suspendu sa participation.

« Le président [Félix Tshisekedi] a été fidèle à sa position, confie une source à la présidence congolaise, à savoir négocier directement avec celui qu'il considère comme le vrai chef du M23, Paul Kagame. Finalement, ce qui arrive est conforme à ce qu'il a toujours dit. »

Pour la suite des événements, l'objectif n'est pas de créer un « processus de Doha », expliquent plusieurs sources proches du dossier. Mais toujours sous l'égide de l'émir du Qatar, Félix Tshisekedi et Paul Kagame vont rester en contact. « Le but est d'abord de reconstruire la confiance », confie une source diplomatique.

L'initiative qatarie s'inscrit comme un soutien aux processus de Luanda et de Nairobi, désormais fusionnés sous la coordination des blocs régionaux EAC et SADC. Dans ce cadre, et toujours dans la continuité de la rencontre de Doha, des sources diplomatiques indiquent que deux dialogues directs sont en préparation : un entre Kinshasa et Kigali, et un autre entre Kinshasa et l'AFC/M23.

Le Qatar, un pays qui entretient de bonnes relations avec la RDC et le Rwanda

Le Qatar a ramené autour de la table Paul Kagame et Félix Tshisekedi, parce qu'il entretient de bonnes re-

lations avec les deux pays. Pour ce qui est des relations avec Kigali, elles sont notoirement excellentes, comme en a encore témoigné le silence de l'Émirat après les critiques congolaises contre le partenariat entre le Paris-Saint-Germain, propriété du Qatar, et Visit Rwanda.

Les deux pays ont depuis plusieurs années tissé des liens économiques qui doivent par exemple aboutir à la prise de participation par Qatar Airways de 60% du futur aéroport de Bugesera, toujours attendu en 2028, et qui deviendrait son véritable hub passager et frère en Afrique orientale, et de 49% de la compagnie nationale Rwandair.

Fin janvier, Paul Kagame évoquait « de très bons progrès » sur le sujet et une « conclusion prochaine » de négociations entamées fin 2019. Dans le même temps, alors que depuis plusieurs mois Kigali est sous pression internationale en raison de son soutien au M23, le Qatar a apporté en février 5 millions de dollars à la lutte contre la pauvreté dans le pays. Enfin, on se rappelle que le Qatar avait joué un rôle de facilitateur dans la grâce et la libération de l'opposant Paul Rusesabagina, qui avait pu quitter les geôles rwandaises pour retrouver sa famille aux États-Unis via Doha.

Le Qatar est donc très proche de Kigali, mais il entretient également de bonnes relations avec Kinshasa. Félix Tshisekedi s'y est rendu à plusieurs reprises, la dernière fois début janvier, il y a même établi une ambassade. Les deux pays ont signé un accord de coopération en 2021 prévoyant le développement ou la modernisation de plusieurs ports et aéroports congolais, des projets dont la concrétisation est toujours en cours.